

L'accès des musées et des monuments nationaux français sera **gratuit pour les moins de 26 ans** à partir de samedi, a confirmé la ministre de la Culture Christine Albanel lors de la présentation de ce dispositif à la presse aujourd'hui à Paris.

La mesure, qui concerne tous les ressortissants de l'Union européenne âgés de 18 à 25 ans, va également s'appliquer aux enseignants du premier et du second degré. Elle avait été annoncée le 13 janvier par Nicolas Sarkozy lors de ses vœux au monde de la culture au Carré d'Art à Nîmes.

Cette politique tarifaire vient compléter les exonérations et réductions déjà en place pour certains publics: moins de 18 ans, personnes handicapés, chômeurs, bénéficiaires du RMI et du minimum vieillesse.

La gratuité étendue va s'appliquer aux collections permanentes des 50 musées nationaux et à la centaine de monuments nationaux que compte la France. Ces établissements ne seront pas perdants financièrement, assure le ministère de la Culture, qui a mis en place un système de compensations. En 2008, les musées nationaux ont accueilli 26 millions de visiteurs.

Pour plus d'informations : [Le site du ministère de la Culture](#)